



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 28 février 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit février, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 21  
Nombre de votes contre : 5  
Nombre d'abstentions : 3  
Nombre de votes pour : 19  
Nombre de suffrages exprimés : 27

Date de convocation du Conseil Municipal le 17 février 2017

**Présents** : Christian DUMAS, Arnaud JEAN (à partir de 19h47), Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Baptiste JAUNEAU, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

**Absents excusés** :

Jenny OLLIVIER (à partir de 19h47), ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,  
Catherine MAIGNAN, ayant donné pouvoir à Evelyne CAU,  
Nadège FONTAINE, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,  
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,  
François LENHARD, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,  
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE.

**Absent** :

Pascal SUDRE (à partir de 21h15).

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 22H00

Secrétaire : Baptiste JAUNEAU

### FINANCES

#### DL.17.008 – Dénomination de la Salle des Fêtes

La ville d'Ingré souhaite rendre hommage à l'œuvre de Jean Zay. Durant l'année 2017 plusieurs projets seront menés dans ce sens.

Rendre hommage à Jean Zay, c'est rendre hommage à son œuvre concernant notamment l'éducation, le sport, la culture mais aussi à la défense des valeurs de notre belle République, la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, ainsi que la Laïcité. Jean Zay, homme d'engagement pour défendre la République, Résistant de la première heure, y a laissé sa vie.

Jean Zay est très présent à Ingré à travers un gymnase qui porte son nom mais aussi avec la salle des fêtes et l'ancienne école maternelle Louise Genty, deux équipements réalisés grâce au financement apporté par Jean Zay, alors Ministre du Front Populaire et ami de Moïse Cordonnier, Maire d'Ingré à cette époque.

C'est dans ce contexte que la Municipalité souhaiterait dénommer la salle des fêtes du nom de « salle des fêtes Jean Zay ».

Après avis favorable de la commission « Finances Ressources Humaines » du 6 février 2017, il est proposé aux membres du conseil municipal d'approuver la dénomination de la salle des fêtes du nom de « salle des fêtes Jean Zay ».

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 19 pour, 5 contre ( Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN) et 3 abstentions (Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD), les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 14 mars 2017

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 20 mars 2017  
et publication ou notification le : 2 mars 2017



Le Maire  
Christian DUMAS.

**Acte à classer**

DL-17-008

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2017-03-20T15-44-29.00 ( MI205151018 )

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20170320-DL-17-008-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Dénomination de la salle des fêtes

Date de décision : 20/03/2017



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine  
3.6. Autres actes de gestion du domaine privé  
3.6.2. Autres décisions.Acte : [dl.17.008.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 20/03/17 à 15:44

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 20/03/17 à 15:44

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 20/03/17 à 15:49